
Rapport sur la saisine n°5

Grandir à Ballan

Suite à la saisine N°5, ayant pour objet le thème « Grandir à Ballan » proposée aux membres du conseil consultatif de Ballan-Miré le 12 mars 2010, une dizaine de personnes intéressées s'est proposée d'y participer. Nous avons relevé les quatre questions qui nous ont paru pertinentes et auxquelles nous tenteront de répondre :

- 1) Comment poursuivre la mise à niveau quantitative et qualitative des différentes modalités d'accueil de la petite enfance ?
- 2) Quels rôles respectifs assigner, dans une action globale et cohérente, aux différents outils existants : Centre Social, MJC, associations culturelles et sportives, ?
- 3) Comment appréhender de façon pertinente la tranche d'âge des adolescents ?
- 4) Quelle politique de prévention construire par rapport à des adolescents ou jeunes adultes vivants des situations matérielles ou familiales difficiles ou dont les comportements posent problème ?

Dès la première réunion qui a eu lieu le 28 avril 2010, nous avons choisi un rapporteur. Notre groupe est assez hétérogène en matière d'âge, d'expériences et de profession. Une méthode de travail s'est imposée : nous avons commencé par aborder un certain nombre d'idées générales, d'impressions, d'expériences personnelles qui nous ont amenées à mieux organiser notre travail. Nous avons décidé de commencer par faire un état des lieux de la situation plus précis quant à l'enfance à Ballan, en s'adressant aux personnes concernées. Nous avons ainsi pu rencontrer :

- monsieur Gilles Descroix, adjoint au maire chargé de la petite enfance,
- monsieur Thierry Jude, directeur du centre social Jules Verne,
- madame Peruchon, directrice de la MJC,
- madame Chevalier, CPE du collège René Cassin,
- madame Claire Forlivesi directrice du multi-accueil et de la crèche familiale
- des membres du Conseil des jeunes ballanais.

Nous avons également consulté des documents sur différents projets éducatifs locaux, celui de La Riche notamment.

Pour établir le rapport, nous avons souhaité dans un premier temps aborder la petite enfance et le primaire, ensuite le collège, lycée, puis dans un deuxième temps se concentrer sur les différentes structures proposées, puis dans un troisième temps se pencher sur une question essentielle soulevée par la saisine : les jeunes en difficultés.

Avant toute chose, nous souhaitons souligner le fait que les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants et donc, lorsque c'est possible, les parents doivent être soutenus autant que responsabilisés dans tout ce qui concerne leur enfant. Bien sûr, il est important que chacun respecte la place de l'autre et notamment dans le cadre de l'école. Deuxième élément

qui nous a paru important de mettre en exergue : la démographie de Ballan-Miré et son évolution, à suivre de près voire à anticiper.

.....

Notre première rencontre a été avec Monsieur Descroix, adjoint au maire chargé de la petite enfance. Il a donné un état d'esprit de l'équipe municipale quant à la petite enfance, puis nous a fait un état des lieux de l'existant en relevant systématiquement les marges de manœuvre de la mairie dans chaque dispositif.

Monsieur Descroix a toujours été militant associatif, il souhaite apporter une cohérence dans les différentes actions menées par la mairie dans le cadre de l'enfance, notamment en ce qui concerne l'aménagement du territoire. Pour l'équipe municipale, il y a 3 acteurs principaux dans l'éducation de nos enfants : la famille, premier éducateur, l'école et le temps libre ; là, la mairie peut intervenir, et c'est l'une des priorités de l'équipe en place, même s'il reste beaucoup de choses à faire.

Il a cité un proverbe : « *Il faut tout un village pour éduquer un enfant* », il faut voir l'éducation dans une vision globale.

Un grand projet de la Mairie actuellement est de réaliser le Projet Educatif Local de Ballan-Miré. La Mairie souhaite donc réunir les différents acteurs concernés. Ce serait un document fondateur : qu'est-ce qu'on met derrière « Grandir à Ballan » ? Quelle éducation ? Quelles valeurs ?

Dès lors que l'on aboutit à des idées communes partagées, on décline les objectifs et on donne les moyens. La Mairie ne fera pas d'ingérence dans les associations mais leur propose un accompagnement et un projet commun.

Ce serait un document - cadre : un Projet Educatif Local

La lecture du PEL de La Riche nous a rendu l'idée que l'on se faisait d'un PEL plus concrète. Ces développements sont communs à tout PEL, les contenus et les méthodes changent d'une commune à l'autre.

Etats des lieux

La petite enfance

Multi-accueil et crèche familiale

La directrice infirmière puéricultrice, madame Forlivesi coordonne le fonctionnement de la crèche familiale et du multi-accueil. Elle est assistée de mademoiselle Collonges, éducatrice de jeunes enfants pour la crèche familiale et de madame Verdon pour le multi-accueil. Les documents sur la Crèche Familiale, le Multi-Accueil Collectif, les Ateliers de la crèche familiale rendent compte des capacités et règlements des structures, ainsi que des activités proposées aux enfants. Lors de notre entretien, madame Forlivesi a souligné que les 2 structures étaient utilisées au maximum de leur potentiel dans leur état actuel et que les demandes des parents étaient satisfaites à hauteur de 70 % alors que dans une bonne part des communes, les municipalités ne répondent qu'à 10 % des demandes. Depuis 2002, la capacité d'accueil a été doublée. Nous avons également noté que l'augmentation de places d'accueil

pourrait nuire au fonctionnement actuel, adapté au nombre de personnel et aux structures en place. Selon madame Forlivesi et mademoiselle Collonges, le multi-accueil ainsi que la crèche familiale actuellement, répondent au bien-être des enfants, des parents, du personnel et de la direction et leur permet un travail de qualité. Il semble que l'effort consenti par la Mairie concernant la petite enfance est tout à fait satisfaisant. La municipalité finance la petite enfance à hauteur de 40 % environ.

Association des assistantes maternelles indépendantes de Ballan-Miré

Cette association regroupe des assistantes maternelles indépendantes, elles n'ont donc pas de lien avec la Mairie. Cependant, il arrive que madame Forlivesi oriente les parents vers l'AMIB lorsque leur demande ne peut être satisfaite par les structures municipales.

De plus, le service petite enfance de la Mairie initie un projet intercommunal d'information et de rencontre entre assistantes maternelles et parents, de formations et d'ateliers pour les enfants. La Mairie souhaiterait créer un poste qui permettrait l'interface entre la Mairie et les parents. Cela permettrait de faciliter les relations entre les parents et les assistantes, offrir des soirées thématiques pour les assistantes ou les parents, et éventuellement pourrait proposer un accompagnement des parents qui le souhaitent.

Primaire

Accueil périscolaire

L'accueil périscolaire est assuré par la mairie, c'est-à-dire avant l'école et après l'école. Quelques chiffres :

- en primaire sur les 2 écoles il y a environ 500 enfants, dont 250 en accueil périscolaire
- en maternelle 100 enfants sur 270 sont accueillis en périscolaire

La mairie souhaite mettre l'accent sur *le rythme de vie de l'enfant*, et proposer un accueil, en établissant une charte de qualité. L'accompagnement des devoirs serait à l'étude afin de le proposer aux primaires qui le souhaitent.

A l'école, la mairie est responsable des personnels de cantine, des ATSEMS, des bâtiments. Elle peut également intervenir dans le cadre de la coopérative scolaire en donnant des subventions pour du matériel pédagogique par exemple.

Tours plus prend en charge le transport scolaire.

Dans le cadre de l'école, en terme d'action éducative la mairie peut travailler sur un projet d'école. Une politique volontariste pourrait se faire en proposant un projet accompagné des subventions nécessaires.

Lors de la pause méridienne, la mairie propose désormais - avant ou après la cantine-, des activités comme un atelier d'informatique, une ludothèque, de la lecture (plutôt l'hiver). Les animateurs sont fournis par la mairie.

Accueil de loisirs sans hébergement (mercredi et vacances)

En ce qui concerne le centre de loisirs pour les mercredis et vacances scolaires, la gestion est partagé entre le SIGEC (syndicat qui a repris certaines compétences de la communauté de communes) et les mairies. La municipalité finance le centre de loisirs par :

- le directeur (employé par la mairie)
- 150 000 € par an

- Un projet de 2 fois 500 000 € sur les bâtiments en 2011 / 2012
- Le prêt de 2 minibus

Les moyens sont là, il manque un projet visiblement.

Collège - Lycée

Madame Chevallier, conseillère principale d'éducation du Collège René Cassin, a décrit les actions et sa perception de l'adolescence dans le cadre du Collège. Elle évoque la présence de jeunes en difficulté. Le Collège travaille cette année sur la prévention de problèmes « relationnels », sur « la différence » et le « respect de l'autre ». Le règlement intérieur est étudié en classe. Il est compris par la majorité des élèves.

Concernant la relation qu'entretiennent les parents avec les personnels du Collège, elle note et regrette la mise en doute par certaines familles, des fonctions ou des compétences de l'encadrement scolaire. Si les parents ont des remarques ou de critiques, c'est important que ce ne soit pas devant l'enfant. Cela permet de préserver l'autorité du professeur et de ne pas mettre dans le cadre de la transmission d'un savoir, l'enfant au même niveau voire au-dessus du professeur. Ce phénomène illustre ce que nous décrivions en introduction de ce rapport sur le rôle premier des parents dans l'éducation des enfants.

Elle insiste sur sa volonté d'informer et de dialoguer avec les élèves, les parents et les interlocuteurs extérieurs. Elle souhaite nouer des partenariats avec ces derniers : Gendarmerie pour le rappel à la loi, Centre Jules Verne pour l'accompagnement scolaire, une association sur les dangers d'Internet, le centre Bois Gibert, pour l'alimentation, la diététique et l'hygiène de vie, etc.



Infrastructures

Conseil des jeunes ballanais

La municipalité a mis en place cette année le Conseil des Jeunes (primaire collège 9-14 ans).

Il est déjà porteur de projets :

- de ludothèque
- séances de cinéma (de plein air ?)
- humanitaire
- « aventurobus » : programmation d'activités

Nous avons rencontré quelques membres du conseil des jeunes Ballanais. Ils sont divisés en 2 groupes. Certains ont travaillé depuis environ 6 mois sur la préparation d'un projet après-midi jeux à la ferme de la Haye. Nous avons pu constater que cela s'est très bien passé et il y a eu du monde. Donc ils pensent réitérer cette idée d'échange autour des jeux car ils ont eu du succès et ils aimeraient éventuellement que cela débouche vers la création d'une ludothèque sur Ballan. Ce premier groupe travaille aussi sur un concours de dessin. Certains dessins seront sélectionnés pour être adaptés en carte postale ; celles-ci seront à la vente et le montant de cette vente serait alloué à une association humanitaire, le choix de celle-ci n'étant pas encore arrêté. Le deuxième groupe travaille sur un projet cinéma, "une séance à Ballan" et tous les enfants sont favorables à la création d'un club de rencontres pour jeunes afin de les rassembler

pour des sorties communes avec à la clé le partage des frais de déplacement (organisation et regroupement) et possibilité d'obtenir des réductions.

Bibliothèque

La Bibliothèque Municipale est un service public. C'est un lieu de découverte, d'initiation, d'information, de travail et de loisirs destiné à tous les publics. Elle met à la disposition de tous, des collections multimédia à caractère encyclopédique et d'actualité.

Elle propose des prêts de livres, périodiques, albums, CD, DVD ainsi qu'un accès à internet. La gestion des prêts se fait sur ordinateur et les lecteurs peuvent suivre leur compte sur internet sur le site de la bibliothèque. Les tarifs sont intéressants : gratuit pour les enfants et € 7 pour un adulte de plus de 16 ans.

Régulièrement, des contes pour enfants avec bricolage ou des découvertes d'album pour enfants sont proposés.

On manque sérieusement d'espace dans la bibliothèque et les livres sont empilés parfois sur des chaises ou des tables. L'espace musique et vidéo est très léger.

Ecole de Musique

Elle propose une formation musicale assez complète. Les enfants sont formés au solfège, à un instrument ainsi qu'à une pratique collective : chorale, orchestre, ensemble de percussions, ...

Elle était gérée par la Communauté de Communes de La Confluence et est maintenant administrée par le SIGEC.

MJC

Madame Peruchon est directrice de la MJC depuis 2008. Elle est employée à 70 %, la secrétaire de la MJC travaille à temps plein. Il y a 18 bénévoles pour 1000 adhérents. 50 % des adhérents sont ballanais, et environ 450 enfants entre 9 mois et 12 ans. L'inscription se fait pour une ou plusieurs activités.

La MJC organise de multiples conférences, expositions, sorties et salons annuels. La directrice souhaite fortement travailler sur les liens intergénérationnels ainsi que sur le handicap dans le cadre d'un accompagnement.

Les locaux restent une vraie difficulté et sont rapidement saturés, madame Peruchon souhaiterait pouvoir créer un lieu de vie au sein de locaux plus grands.

La directrice regrette qu'il n'y ait pas plus de liens avec le Collège René Cassin. Il y a eu des contacts avec le Conseil des Jeunes Ballanais ainsi qu'avec les assistantes maternelles.

Concernant les adolescents, il y a très peu d'inscrits. Elle propose une programmation plus spécifique lors de soirées, ou même un blog qui pourrait les concerner.

Projets en cours

Madame Peruchon propose une mutualisation de salles fonctionnelles et souhaiterait pouvoir utiliser différents lieux de la commune comme la salle d'informatique de l'école Hélène Boucher, la salle de motricité de la maternelle J. Prévert... Il serait également possible de se rattacher au futur centre culturel, de créer un lien « MJC-artistes-écoles » qui pourrait être soutenu par la Fondation de France.

Centre de loisirs Jules Verne

Le Centre Social a une vocation polyvalente :

- il intègre une notion de participation par opposition à une simple consommation, c'est-à-dire qu'il y a une proposition d'implication que ce soit dans la réalisation d'un simple gâteau ou même être membre du Conseil d'Administration.
- il y a une forte volonté de créer du lien intergénérationnel (de la petite enfance aux personnes âgées)
- le centre propose un accompagnement à la scolarité (CLAS) : du CP au CM2 (et même jusqu'à la 5^{ème} si besoin), 1 à 2 heures par semaine avec un suivi individualisé pour un public ciblé avec nécessité d'un engagement tripartite (parents – enfant - centre social). Ce suivi est assuré par un bénévole qui maintient le lien entre chacune des parties. Ces enfants doivent également s'engager sur la participation (gratuite) à des mini-stages (théâtre, karaté, etc.) et peuvent aussi bénéficier d'une activité à moindre coût le samedi notamment au travers d'un partenariat avec l'association « Culture du cœur ». L'idée principale dans cet accompagnement vise le « mieux-être » du jeune concerné.
- il propose également des loisirs : principalement de la danse et de la musique avec spectacle en fin d'année pour les différentes catégories de danses.

Le centre social propose des activités mais semble-t-il pas assez et pas assez diversifié. Les locaux sont en cause.

La population d'enfants et d'adolescents accueillie va de 3 à 17 ans voire un peu plus si besoin et peut même atteindre 25 ans dans le cadre du travail assuré par la Mission locale. Ce dispositif aide les jeunes dans leurs démarches sociales que ce soit pour la recherche d'un emploi, un logement ou d'une activité... Elle reçoit environ une centaine de jeunes des différentes communes de Ballan-Miré, Druyes, Savonnières, Villandry dont une cinquantaine de ballanais.

Le CLSH (Centre de Loisirs) aujourd'hui appelé ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) gère l'accueil des enfants le mercredi, les vacances tout au long de l'année ainsi que les grandes vacances. Il dépend du SIGEC (ex. Communauté de Communes) et s'adresse à 2 tranches d'âges : les 3-12 ans et les 13-17 ans. L'accueil se situe à l'ancienne école Jacques Prévert ainsi que sur le site du Centre Social Jules Verne.

Concernant les adolescents, il existe un accueil libre appelé « SPOT » par les ados eux-mêmes, les samedi après-midi. Il s'agit de les accueillir, de les accompagner dans des projets divers. M. Jude évoque à ce sujet un projet d'extension de ce dispositif au travers d'un nouveau lieu d'accueil.

Au sujet de la prévention, il rappelle ce qui se fait déjà, à savoir l'accompagnement scolaire (évoqué plus haut) mais également les liens avec le collège de Ballan : 2 animateurs vont 3 fois par semaines au Foyer Socio-Educatif et proposent des activités.

Il existe aussi « une radio alternative » qui émet 2 fois par an sur une durée d'environ une semaine. Cette dernière permet aux pré-adolescents et aux adolescents d'aborder des sujets qui les touchent de près : séparations de leurs parents, cyberdépendance, addictions diverses... Là encore, ils sont acteurs de leurs propres émissions.

Il y a aussi une page Facebook gérée et contrôlée par 2 animateurs mais qui ne semble pas donner entière satisfaction à l'équipe d'animation. Monsieur Jude rappelle que selon lui, rien ne remplace le lien humain entre 2 personnes, qui plus est, entre un adulte et un adolescent.

Seuls quelques cas de délinquance extrême sont connus mais la ville de Ballan-Miré reste privilégiée au regard de ce que peuvent connaître d'autres communes environnantes.

Le nouveau projet « Des jeunes en voyage » dont nous avait parlé Gilles DESCROIX est en marche puisqu'un premier groupe s'est constitué et doit partir cet été, deux autres sont en cours de création.

Propositions de la Mairie

La nouvelle municipalité propose un nouveau projet de financement de départ autonome de jeunes. Des jeunes qui voudraient réaliser un séjour musical, sportif, d'un loisir quel qu'il soit, monteraient un projet qui, s'il convenait à la mairie pourrait être en partie financé par des sous, le prêt d'un minibus ou autres. Une plaquette explicative a été envoyée individuellement à chaque jeune de la commune.

Deuxième nouveauté, 2500 plaquettes détaillant ce qui se passait cet été à la MJC, au centre de loisirs... pour les jeunes ont été distribuées.

Il y a également un projet en cours de sondage auprès des jeunes pour connaître leurs attentes en ce qui concerne les activités de loisirs.

Réflexions et propositions de la saisine

1) Comment poursuivre la mise à niveau quantitative et qualitative des différentes modalités d'accueil de la petite enfance ?

- Afin de maintenir un accueil de qualité, il est important d'être à l'écoute de chacun : parents, enfants d'un côté, personnel et direction de l'autre. Plus concrètement, il s'agit de **réaliser régulièrement des questionnaires de satisfaction** auprès des parents, des personnels au sujet de la crèche et de la halte garderie, auprès des assistantes maternelles privées et publiques et des parents au sujet de ce type de garde : pourquoi, comment, avantages, inconvénients, contact entre les uns et les autres, fonctionnement, prix, suggestions ...
- Comme nous l'avons abordé dans l'introduction, la municipalité doit tenir compte en temps réel de l'évolution de la population et particulièrement des enfants nés ou à naître chaque année. Les recensements annuels permettent de voir l'évolution quand les résultats sont transmis suffisamment tôt. La municipalité pourrait chaque fin d'année scolaire, évaluer les modifications à prévoir en établissant des questionnaires de satisfaction et de projets familiaux systématiques. Comme par exemple la population qui arrivera aux Hérissières et dans tout type de construction de logements en cours afin de pouvoir anticiper au plus près.

- Suggestion supplémentaire concernant les couples bi-actifs : ne peut-on considérer qu'une maman qui élève au moins 2 enfants de moins de 6 ans à la maison, travaille et a besoin autant qu'une autre de faire garder ses enfants ?

2) Quels rôles respectifs assigner, dans une action globale et cohérente, aux différents outils existants : Centre Social, MJC, associations culturelles et sportives, ?

(Question que nous étendrons au périscolaire et extra-scolaire.)

En détail

Concernant le périscolaire

Il serait intéressant de revoir les horaires de périscolaire afin qu'elles soient adaptées aux emplois des parents et à leurs contraintes, par exemple le mercredi matin qui commence plus tard que le périscolaire de la semaine.

La Bibliothèque

Création d'un espace multimédia plus grand, plus moderne, mieux fourni, disposant d'espaces de travail plus importants et pourquoi pas y associer une ludothèque.

Tout cela pourrait permettre aux jeunes de se retrouver, de travailler, un accès internet pour ceux qui ne pourraient pas l'avoir à domicile, de se cultiver... Aux plus jeunes, plus d'espace pour lire, découvrir et jouer, assister à des spectacles, concerts, lectures...

L'Ecole de musique

Les bâtiments ne sont pas adaptés, vétustes, mal chauffés, mal insonorisés et manque de place. Il serait vraiment profitable de créer des bâtiments adaptés dans le cadre de la médiathèque, de la salle de spectacles ou encore de façon indépendante. Cela permettrait d'accueillir plus d'enfants, plus de variétés d'instruments peut-être...

L'enseignement est assez rigoureux, la Mairie, par le biais de la MJC ou du Centre Jules Verne pourrait proposer une façon plus ludique d'aborder la musique.

Informations

L'information existe : les bureaux informations jeunesse, les bulletins municipaux, les affiches, les plaquettes, etc. Il faut vouloir y accéder et participer à l'offre d'animation. L'idée d'étendre la diffusion de l'information sur Internet est évoquée : la rénovation du site de la ville y participe.

Conclusion :

L'offre d'activités culturelles, sportives, musicales, événementielles nous semble riche, variée et très bien annoncée à Ballan-Miré. Merci à la Mairie de poursuivre cet effort. Maintenant, le manque de locaux adaptés est clair et demande à être regardé de près, afin de réaliser un ensemble adapté et optimisé. Il engloberait l'école de musique, la médiathèque, pas nécessairement sur un seul lieu mais à proximité du centre ville afin que les enfants et les jeunes n'aient pas de problème de transport.

3) Comment appréhender de façon pertinente la tranche d'âge des adolescents ?

Les projets

Gilles Descroix nous a indiqué lors de notre dernière réunion, la volonté de travailler sur le principe de PROJETS, système souple et adapté à l'éducation des adolescents. Toutefois, la difficulté de motiver les jeunes dans des projets s'observe de plus en plus aujourd'hui. Cette population a des difficultés à se déplacer : le constat est identique avec les populations retraitées. Des moyens existent (taxi, adapté plus pour les retraités, ou minibus). Cet âge attend des lieux de rencontre : la MJC possède par exemple un lieu de ce type (salle informatique), tout comme le système de projet. Il doit être « dépeussieré » et redynamisé. L'offre des structures éducatives (MJC, Centre JV, associations sportives, etc.) reste utile et complémentaire au système de projets.

Notre groupe a tout de même souligné la nécessité de responsabiliser les jeunes par rapport à leurs projets :

- mettre des conditions de projets bien conçus : culturels, humanitaires ...
- en réalisant eux-mêmes le budget, en cherchant des sponsors
- avec une contrepartie de la part des jeunes comme un article, un carnet de voyage au retour qui serait publié dans le journal municipal
- et éventuellement, en présentant un diaporama et un exposé à d'autres jeunes, les parents, les adultes qui auraient participé, en mettant en lumière ce que ce projet leur a apporté, ce qui n'a pas fonctionné comme ils espéraient, et pourquoi.

Les projets pourraient être de longue haleine, sur moyen ou long terme, par exemple: mécanique avec la réparation d'une moto, préparation d'un voyage humanitaire ou en lien avec les comités de jumelage pour apprendre à connaître l'autre, construire des liens sur du long terme ...

La rencontre

Intergénérationnelle

L'idée de madame Peruchon de développer les activités intergénérationnelles nous semble très intéressante pour plusieurs raisons et notamment, la connaissance de l'autre. La connaissance de l'autre, différent nous conduit à ne plus en avoir peur, à découvrir ses qualités et donc à le respecter. Pour que ce type d'activités se développe, il est nécessaire d'être à l'écoute des jeunes d'un côté, des anciens de l'autre afin de permettre une rencontre intéressante et évolutive qui donne envie à chacun d'aller plus loin. Il s'agit de trouver les activités, les horaires et les lieux adaptés : jeux d'échecs, soutien scolaire, musique, discussion, aide à la réalisation d'exposés pour la classe....

Avec les personnes handicapées

Ils sont pris en compte dans le système éducatif, malgré les difficultés administratives. Ils sont de plus en plus nombreux et doivent être intégrés dans le PEL. Une expérience a eu lieu l'an dernier entre des classes de l'école Jean Moulin et le centre Charlemagne sur la création d'un spectacle de cirque en commun. A développer et à encourager...

Création d'un citystade

Proposition de citystade ou aménagements sportifs ouverts (street-basket, skating, mini tennis...) en centre ville : permet de se défouler à travers le sport, les jeunes se retrouvent dans un site au vu de tous mais entre eux. Il pourrait être situé sur les terrains de sport du collège mais avec une partie en libre accès le mercredi après-midi, le soir jusqu'à une certaine heure et le week-end ou instaurer un règlement intérieur et un droit d'accès associé à son acceptation et proposer une gestion en autocontrôle par les jeunes.

Journées thématiques

Sur le thème de l'environnement, la journée des ECOliers (organisée par les parents, commencée il y a 2 ans) pourrait se décliner toute l'année avec une journée nettoyage de la forêt, un atelier bricolage avec des objets à recycler, ...

Multimedia

Conférences pour se prémunir des dangers d'internet, de la télévision, des téléphones portables et comment les utiliser au mieux.

Déployer un site internet créé et géré par eux et pour eux :

- Fonctionnant avec leurs outils : internet, téléphone, sms, ipod, facebook,
- Adapté à leur mode de vie (toujours dispo, eux qui font le contenu),
- Avec outil d'information (lettre mensuelle, flux RSS, suivi de projet ...),
- Avec banque de services (annonces, blog de Questions/réponses, infos sur les associations, les droits...),
- Permettre aux parents de suivre et s'informer sans être trop présents,
- Leur permettre de déployer des projets et les mettre en valeur,
- Mettre du lien entre eux, avec les associations, avec les adultes,
- Sous leur responsabilité (suivi, maîtrise, modérateur par un groupe de 3-4 ados accompagnés d'un adulte)

Transports

Ballan-Miré ne pouvant pas tout construire et proposer toutes les activités sur place, et compte tenu de notre appartenance à Tours plus, il serait pratique pour les jeunes de proposer des navettes pour accéder au réseau de bus, plus important sur Tours ou Joué-les-Tours. Les horaires de passage pourraient correspondre aux horaires de cinéma ou d'autres activités, spectacles, animations de grande ampleur. Et dans certains cas, il sera nécessaire d'adapter les éclairages en fonction des besoins.

Les parents

Il faut intégrer les parents dans le projet éducatif. Les parents sont attendus au moment de la scolarité, ils doivent être présents aussi lors du temps des loisirs. Il faut les responsabiliser : ils « déchargent » trop souvent leurs enfants aux portes des structures et associations, comme pour se décharger de leur responsabilité éducative. Prévoir un minimum de participation des parents dans les instances associatives ou réunion de présentation pour établir et valider les règles de vie et de fonctionnement de ces structures avec les enfants et leurs parents.

La responsabilisation est valable aussi pour les jeunes : il faut les impliquer dans les actions et éviter qu'ils ne soient que consommateurs.

Les droits et devoirs

Nous avons réfléchi à une présentation des valeurs générales, morales, civiques ou citoyennes: la base d'une vie en société avec des droits et des devoirs. Les devoirs sont souvent implicites face aux droits affirmés régulièrement : pourquoi ne pas en faire un sujet d'exposition associé à la semaine des Droits de l'enfant réalisée au mois de novembre ?

Cette base pourrait également être diffusée auprès des structures éducatives, mais au-delà de façon plus large : école, mairie, etc.

Les droits et devoirs par « thèmes »

Les enfants ont :

- **droit** à l'éducation (scolaire) et le **devoir** de s'y intéresser et d'y mettre du leur,
- **droit** au logement et à un cadre de vie décent et le **devoir** de prendre soin de leur environnement,
- **droit** à manger à leur faim et le **devoir** de ne pas gâcher la nourriture ni jouer avec,
- **droit** au respect de leur corps et de leur esprit et le **devoir** de respecter les parents, les copains, les copines,
- **droit** aux loisirs et à la culture et le **devoir** d'assiduité et de respecter les engagements,
- **droit** à la santé, la sécurité, la prévention (contre les addictions et les conduites à risques) et le **devoir** de porter assistance dans la mesure de leurs possibilités (capitaine de soirée, exemple de suivi des règles [ceinture de sécurité], respecter les feux avant de traverser),
- **droit** à l'expression et le **devoir** d'écoute, de s'impliquer, de tolérer et d'être poli (relations intergénérationnelles et handicap, et dans toute relation).

Nous avons estimé qu'un rappel de ces quelques droits et devoirs non exhaustif ne serait pas inutile ni pour les enfants, ni pour les parents, ni pour les éducateurs. Afin que les adultes se sentent concernés par les devoirs qu'ils ont et qu'ils sont en droit de faire appliquer aux enfants. Sachant que l'exemplarité des adultes est la meilleure éducation, et donne une plus grande légitimité pour éduquer.

4) Quelle politique de prévention construire par rapport à des adolescents ou jeunes adultes vivants des situations matérielles ou familiales difficiles ou dont les comportements posent problème ?

Les groupes de jeunes esseulés, que l'on croise sur Ballan, pose le problème de l'autorité parentale sur les adolescents. Quelle personne doit les interpeller :

- le citoyen lambda ?
- une personne de la municipalité ayant pour objet de faire de la prévention de proximité à l'image des « éducateurs de rue » ?
- la police municipale ou la gendarmerie ?

Prévention

Nous pensons qu'une police de proximité plus importante qui connaîtrait les jeunes dès le primaire, qui pourrait les aborder de façon naturelle et légitime connaissant les enfants et les parents, qui connaîtrait tous les coins où les jeunes traînent – et nous le constatons tous les jours font des « actes d'incivilités » - aurait plus de poids et d'efficacité que beaucoup d'autres actions. En aucun cas, il ne s'agit de faire de la répression mais de la prévention par la connaissance des hommes et des lieux. Leur présence permanente leur assurerait une légitimité et un effet dissuasif indéniable. Leur uniforme leur apporterait l'assurance qu'un simple citoyen n'a plus. La connaissance des enfants et des endroits qu'ils « squattent » leur permettrait d'être plus à même de réagir vite et d'anticiper.

Soutien aux parents

Comme nous l'avons abordé dans l'introduction, il nous paraît essentiel que les parents soient les premiers éducateurs. Il est donc important d'aider ceux qui en ont besoin et le demandent.

La Mairie n'étant pas nécessairement l'interlocuteur idéal, il est néanmoins nécessaire qu'elle se fasse le relais des assistantes sociales et des associations destinées à soutenir les familles (financièrement, psychologiquement, amicalement ou de quelque autre manière que ce soit) : école de parents, association familiale, secours catholique, croix rouge, groupe de parole, point écoute parents (à Joué)... Au centre Jules Verne peut-être...
Que ces familles se sentent soutenues et non délestées de tous leurs droits et devoirs.

Sécurité

Nous avons constaté les sempiternels problèmes de stationnement et de circulation autour des écoles et du collège. Il paraît essentiel de sécuriser la voirie aux abords des établissements et infrastructures sportives : plus d'éclairages, meilleures signalétiques.

En conclusion, nous avons constaté une grande implication de la Mairie dans le domaine de l'enfance et nous l'en félicitons. Les quelques points à améliorer que nous avons soulevé, doivent être étudiés, des solutions à court ou moyen terme pourraient être proposées par la mairie et débattus avec les différents acteurs de l'enfance, concernés. Les difficultés ne semblent pas insurmontables. Mais l'implication de chacun, enfants, parents, structures municipales et autres doit être maximale dans les limites de leur rôle respectif.

Apports du Conseil Consultatif des Ballanais lors de la présentation du rapport

Dans la question 4) sur les jeunes en difficulté, nous avons voulu insister sur les organismes qui peuvent être proposés par la mairie mais encore par le CPE du collège ou encore par le Centre Jules Verne :

- le CCAS : Centre communal d'Action Social, qui vient en aide à quiconque sous différentes formes : financières, sociales...
- La mission locale située dans le Centre Jules Verne, qui soutient les jeunes dans leur recherche d'emploi
- Le Bureau Information Jeunesse 37 situé à Tours, au 78 rue Michelet. Propose des formations, des voyages, aider à trouver un emploi, du volontariat, des ateliers CV en français et en anglais ... (02 47 64 69 13 ou bjj37@ijcentre.fr ; www.informationjeunesse-centre.fr .
- Maison de la Justice à Joué-les-Tours ou le médiateur local ...

Pour les plus jeunes, il y a du soutien scolaire au Centre Jules Verne jusqu'en 5^{ème}, pour la suite ou en complément, on peut s'adresser à l'antenne de l'Entraide Scolaire Amicale à Joué. C'est un organisme national de bénévoles qui vont au domicile des enfants et le soutien scolaire va du CP à la Terminale. (www.entraidescolaireamicale.org)

Il serait intéressant de diffuser également ce genre d'information et d'autres (manifestations culturelles, sportives, ludiques... adaptées à chaque âge) dans le bulletin municipal sous forme de : La page des 0-6 ans, celle des 6-12 ans, celle des 13-17 ans et même au-delà. Le fait d'avoir chacun sa page serait visuellement plus simple pour aller tout de suite à l'essentiel, à ce qui intéresse chacun. Faire un dossier spécial Jeunes dans tel numéro avec toutes les infos permanentes et ponctuelles de l'année, dans le numéro suivant, un dossier spécial Enfants ...

Sur le thème de la prévention, concernant la proposition d'augmenter le nombre de policiers municipaux, le CCB a ajouté que Ballan-Miré est une ville privilégiée et sûre, malgré ces actes d'incivilités. Certaines personnes ont été réellement gênées dans certains quartiers, et il

est indispensable d'être à leur écoute et de leur apporter la sécurité dont ils ont besoin : des passages de la police municipale aux heures critiques, ou en tout cas plus fréquents, un aménagement de la voirie (dos d'âne, barrière, éclairage différents, minuterie...)... Il serait intéressant de voir les expériences réalisées dans des villes comparables à Ballan-Miré.

Apport concernant les adolescents en général :

- leur fournir un lieu, une salle spécifique pour eux en dehors de toute structure existante sous leur propre responsabilité, et en insistant bien sur cette responsabilité, en réalisant un règlement avec eux, en leur faisant signer et en leur expliquant les conséquences d'une dégradation de façon concrète et claire.

- en ce qui concerne le Conseil des Jeunes Ballanais, le CCB souhaiterait les intégrer de façon plus systématique à toutes les réflexions qui sont faites dans les domaines qui les touchent.

- le comité de jumelage souhaiterait également les faire participer aux rencontres et activités qui sont organisées.

Au sujet des parents et de leur implication dans l'activité de leurs enfants, nous avons le devoir d'accueillir les nouveaux parents que nous soyons animateur de l'activité ou « anciens parents », pour les mettre en confiance, leur permettre de faire partie d'un groupe, leur laisser une place dans laquelle ils ont envie de rester.

Le rapport en 18 propositions

En ce qui concerne la petite enfance

1) Afin de maintenir un accueil de qualité, il est important d'être à l'écoute de chacun : parents, enfants d'un côté, personnel et direction de l'autre. Plus concrètement, il s'agit de **réaliser régulièrement des questionnaires de satisfaction** auprès des parents, des personnels au sujet de la crèche et de la halte garderie, auprès des assistantes maternelles privées et publiques et des parents au sujet de ce type de garde : pourquoi, comment, avantages, inconvénients, contact entre les uns et les autres, fonctionnement, prix, suggestions...

2) Comme nous l'avons abordé dans l'introduction, la municipalité doit tenir compte en temps réel de l'évolution de la population et particulièrement des enfants nés ou à naître chaque année. Les recensements annuels permettent de voir l'évolution quand les résultats sont transmis suffisamment tôt. La municipalité pourrait chaque fin d'année scolaire, évaluer les modifications à prévoir en établissant des questionnaires de satisfaction et de projets familiaux systématiques. Comme par exemple la population qui arrivera aux Hérissières et dans tout type de construction de logements en cours afin de pouvoir anticiper au plus près.

En ce qui concerne les 6-12 ans

3) Pour le périscolaire, harmoniser les horaires sur la semaine, mercredi inclus.

4) Bibliothèque

Création d'un espace multimédia plus grand, plus moderne, mieux fourni, disposant d'espaces de travail plus importants et pourquoi pas y associer une ludothèque.

5) Ecole de musique

- Il serait vraiment profitable de créer des bâtiments adaptés (bien chauffés, bien isolés et suffisamment grands) dans le cadre de la médiathèque, de la salle de spectacles ou encore de façon indépendante. Cela permettrait d'accueillir plus d'enfants, plus de variétés d'instruments peut-être...

- L'enseignement y est assez rigoureux. La Mairie, par le biais de la MJC ou du Centre Jules Verne pourrait proposer une façon plus ludique d'aborder la musique, ce qui permettrait à chacun de trouver l'enseignement qui lui convient.

6) Les rencontres intergénérationnelles : pour que ce type d'activités se développe, il est nécessaire d'être à l'écoute des jeunes d'un côté, des anciens de l'autre afin de permettre une rencontre intéressante et évolutive qui donne envie à chacun d'aller plus loin. Il s'agit de trouver les activités, les horaires et les lieux adaptés : jeux d'échecs, soutien scolaire, musique, discussion, aide à la réalisation d'exposés pour la classe....

7) Journées thématiques

Sur le thème de l'environnement, la journée des ECOliers (organisée par les parents, commencée il y a 2 ans) pourrait se décliner toute l'année avec une journée nettoyage de la forêt, un atelier bricolage avec des objets à recycler, ...

En ce qui concerne les ados (12-16 ans)

8) Au sujet des Projets proposé par la mairie, notre groupe a tout de même souligné la nécessité de responsabiliser les jeunes :

- mettre des conditions de projets bien conçus : culturels, humanitaires ...
- en réalisant eux-mêmes le budget, en cherchant des sponsors
- avec une contrepartie de la part des jeunes comme un article, un carnet de voyage au retour qui serait publié dans le journal municipal
- et éventuellement, en présentant un diaporama et un exposé à d'autres jeunes, les parents, les adultes qui auraient participé, en mettant en lumière ce que ce projet leur a apporté, ce qui n'a pas fonctionné comme ils espéraient, et pourquoi.
- Les projets pourraient être de longue haleine, sur moyen ou long terme, par exemple: mécanique avec la réparation d'une moto, préparation d'un voyage humanitaire ou en lien avec les comités de jumelage pour apprendre à connaître l'autre, construire des liens sur du long terme ...

9) Création d'un citystade

10) Réaliser un site internet créé et géré par les ados et pour eux : avec blog, banques de services, informations en tout genre (loisirs, job d'été, covoiturage, offres d'emploi, BIJ 37...)

11) Transports

Ballan-Miré ne pouvant pas tout construire et proposer toutes les activités sur place, et compte tenu de notre appartenance à Tours plus, il serait pratique pour les jeunes de proposer des navettes pour accéder au réseau de bus, plus important sur Tours ou Joué-les-Tours. Les horaires de passage pourraient correspondre aux horaires de cinéma ou d'autres activités, spectacles, animations de grande ampleur. Et dans certains cas, il sera nécessaire d'adapter les éclairages en fonction des besoins.

12) Une lieu pour les jeunes : leur fournir un lieu, une salle spécifique en dehors de toute structure existante sous leur propre responsabilité, et en insistant bien sur cette responsabilité, en réalisant un règlement avec eux, en leur faisant signer et en leur expliquant les conséquences d'une dégradation de façon concrète et claire.

13) En ce qui concerne le Conseil des Jeunes Ballanais, le Conseil Consultatif des Ballanais souhaiterait les intégrer de façon plus systématique à toutes les réflexions qui sont faites dans les domaines qui les touchent.

- le comité de jumelage souhaiterait également les faire participer aux rencontres et activités qui sont organisées.

Propositions transversales : à appliquer dès le plus jeune âge et tout au long de la vie d'enfant et d'adolescents

14) Les droits et devoirs

Nous avons réfléchi à une présentation des valeurs générales, morales, civiques ou citoyennes: la base d'une vie en société avec des droits et des devoirs. Les devoirs sont souvent implicites face aux droits affirmés régulièrement : pourquoi ne pas en faire un sujet d'exposition associé à la semaine des Droits de l'enfant réalisée au mois de novembre ?

- Cette base pourrait également être diffusée auprès des structures éducatives : écoles, MJC, CJV, école de musique, bibliothèque...

15) Il serait intéressant de diffuser les informations concernant les jeunes (manifestations culturelles, sportives, ludiques... adaptées à chaque âge) dans le bulletin municipal sous forme de : La page des 0-6 ans, celle des 6-12 ans, celle des 13-17 ans et même au-delà. Le fait d'avoir chacun sa page serait visuellement plus simple pour aller tout de suite à l'essentiel, à ce qui intéresse chacun, ou faire un dossier spécial Jeunes dans tel numéro avec toutes les infos permanentes et ponctuelles de l'année, dans le numéro suivant, un dossier spécial Enfants ...

16) Il paraît essentiel de sécuriser la voirie aux abords des établissements scolaires et infrastructures sportives : plus d'éclairages, meilleures signalétiques.

A propos de la question 4) Quelle politique de prévention construire par rapport à des adolescents ou jeunes adultes vivants des situations matérielles ou familiales difficiles ou dont les comportements posent problème ?

17) Soutien aux parents

Les parents sont les premiers éducateurs. Il est donc important d'aider ceux qui en ont besoin et le demandent. La Mairie n'étant pas nécessairement l'interlocuteur idéal, il est néanmoins nécessaire qu'elle se fasse le relais des assistantes sociales et des associations destinées à soutenir les familles (financièrement, psychologiquement, amicalement ou de quelque autre manière que ce soit) : CCAS, école de parents, association familiale, secours catholique, croix rouge, groupe de parole, point écoute parents (à Joué)... Au centre Jules Verne peut-être...

Que ces familles se sentent soutenues et non délestées de tous leurs droits et devoirs.

18) Sur le thème de la prévention, concernant la proposition d'augmenter le nombre de policiers municipaux ou d'employer des éducateurs de rue, le CCB a ajouté que Ballan-Miré est une ville privilégiée et sûre, malgré ces actes d'incivilités. Certaines personnes ont été réellement gênées dans certains quartiers, et il est indispensable d'être à leur écoute et de leur apporter la sécurité dont ils ont besoin, ce pourrait être : des passages de la police municipale aux heures critiques, ou en tout cas plus fréquents, un aménagement de la voirie (dos d'âne, barrière, éclairage différents, minuterie...)... Il serait intéressant de voir les expériences réalisées dans des villes comparables à Ballan-Miré.